

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4.—
Trois mois fr. 3.—
Etranger: (Union postale) fr. 12.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace:
Canton 15 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du journal

Campagnards contre citadins

Nous avons indiqué le but, la portée du mouvement d'initiative lancé par MM. Fonjallaz et consorts en vue de reviser l'article 72 de la Constitution fédérale dans le sens de baser les élections au Conseil national non plus sur la population totale des cantons, mais sur la population suisse.

Il nous reste à voir quelles en seraient les conséquences pratiques, calculées d'après les résultats provisoires du dernier recensement fédéral.

La population totale de résidence ordinaire de la Suisse était en 1900 de 3,315,443 habitants. Le nombre des députés au Conseil national, qui est aujourd'hui de 147, se trouverait porté à 167; les cantons industriels sont à peu près les seuls à bénéficier de cette augmentation de 20 sièges.

L'initiative Fonjallaz-Hochstrasser-Bopp, dirigée contre les villes, a pour but de leur enlever ce surcroît de représentation. Elle n'y réussirait que dans une certaine mesure.

Voici, en effet, un tableau qui montre les conséquences qu'aurait l'acceptation de l'initiative Hochstrasser pour les différents cantons qui en seraient atteints:

CANTONS	Population suisse	Etrangers	Nombre des députés	
			Actuellement	Sous le régime de l'initiative de la Constitution, act. et Fonjallaz
Zurich	431,036	70,600	17	22
Berne	589,433	25,307	27	29
Bâle-Ville	112,227	43,139	4	6
St-Gall	250,285	28,800	11	13
Grisons	104,520	15,500	5	5
Argovie	206,498	10,167	10	10
Thurgovie	113,321	15,200	5	6
Tessin	138,638	31,300	6	7
Vaud	281,379	34,000	12	14
Valais	114,438	8,400	5	6
Genève	132,606	53,885	5	7

Les cantons qui ne sont pas mentionnés dans le tableau ci-dessus ne seraient pas touchés par l'initiative.

Ainsi, en tenant compte uniquement de la situation actuelle, si l'initiative inspirée par MM. les conseillers nationaux Hochstrasser et Fonjallaz était adoptée, elle supprimerait 21 sièges

de conseillers nationaux. Les cantons qui perdraient des représentants au Conseil national seraient les suivants: Zurich 4, Berne 1, Bâle-Ville 3, St-Gall 2, Grisons 1, Argovie 1, Thurgovie 1, Tessin 2, Vaud 2, Valais 1, Genève 3.

Si les cantons industriels sont les plus fortement atteints, on voit que certaines régions agricoles ne sont pas ménagées. Il est en particulier assez piquant de constater que parmi les députations diminuées se trouvent celle de Lausanne-Aigle-Vevey, dont M. Fonjallaz fait partie, et celle de Bulach, dont M. Bopp est électeur. Quant à M. Hochstrasser, le véritable instigateur du mouvement, son canton n'est pas touché aujourd'hui, mais un des prochains recensements lui ferait certainement perdre un siège, comme à d'autres cantons agricoles.

Tout bien examiné, les résultats pratiques de l'initiative agrarienne seraient donc à peu près nuls.

Les représentants de l'agriculture pourront, à un moment donné, gagner, toutes proportions gardées, une demi-douzaine de sièges. Et encore n'est-ce pas bien certain.

Vaut-il la peine, pour arriver à ce résultat minime et problématique, d'exciter entre campagnards et citadins un antagonisme fatal, qui ne serait heureusement plus capable, comme au temps jadis, de provoquer des guerres civiles, mais qui n'en aurait pas moins

de fâcheuses conséquences pour la paix et la prospérité du pays?

Avant de signer la demande d'initiative, chaque électeur fera bien de méditer cette question.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Il est accordé aux usines électriques de Gampel, à Gampel, l'autorisation d'installer dans leurs établissements les appareils nécessaires à la production du noir de fumée.

— Consulté par une administration communale le Conseil d'Etat confirmant ses décisions antérieures, estime qu'il rentre dans les attributions du conseil municipal d'édicter des mesures concernant les bans de vendange.

— La fanfare de Liddes est autorisée à émettre dans le district d'Entremont une loterie en vue de l'achat d'un drapeau.

— Le Département de l'Intérieur est autorisé à faire l'acquisition d'une machine à projections lumineuses destinée aux conférences agricoles.

Travaux publics — Le budget des travaux publics du Valais pour 1902 prévoit un chiffre de fr. 51,266 pour une série de travaux extraordinaires ou pour les annuités afférentes à l'année 1902.

C'est premièrement une annuité de 1000 francs (sur 4000) pour la restauration du château de la Bâtiar;

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

HANIA

PAR

H. SIENKIEWICZ

TRADUIT DU POLONAIS PAR HENRI CHIROL

Il considérait avec pitié les gens qui n'étaient ni professeurs ni étudiants, et il avait ses modèles, qu'il citait constamment. C'est ainsi que j'appris pour la première fois l'existence de Büchner et de Moleskott, deux savants, dont les noms revenaient sans cesse sur ses lèvres. Il fallait entendre avec quel enthousiasme il parlait des progrès scientifiques des derniers temps, des grandes vérités, après desquelles l'humanité aveugle et superstitieuse avait longtemps passé, et que les nouveaux savants, avec une hardiesse inouïe, tiraient du gouffre de l'ou-

bli" et proclamaient à la face de l'univers. Tout en exposant ainsi ses idées, il secouait sa crinière épaisse et frisée et fumait une quantité invraisemblable de cigarettes, à vous faire croire que, pour lui, cela lui était égal de lancer la fumée par la bouche ou par le nez, et que dans tout Varsovie il n'avait pas son pareil pour aspirer ainsi la fumée.

La leçon terminée, il se levait ensuite, revêtait son paletot, auquel manquait la bonne moitié des boutons, et déclarait qu'il lui fallait se dépêcher, car il avait ce jour-là un "petit rendez-vous".

A part ces bizarreries, qui vraisemblablement n'eussent pas plu à nos parents, le jeune étudiant avait beaucoup de qualités.

Il possédait parfaitement ce qu'il enseignait aux autres, et était un fanatique convaincu de la science. Il portait des souliers éculés, un paletot lustré et un chapeau semblable à un vieux nid, ce qui lui était absolument égal, car sa pensée ne se préoccupait jamais des désagréments personnels, des revers, de la pauvreté atteignant presque l'indigence; il vivait absorbé par la

science et sans s'occuper de son sort.

Mirza et moi, nous le regardions comme un être surnaturel. un puits de sagesse, et nous pensions saintement que, si quel'un pouvait sauver jamais l'humanité du péril qui la menaçait, c'était sûrement ce génie qui en serait capable et il était d'ailleurs lui-même du même avis. Et nous nous attachions à ces opinions comme des oiseaux à de la glue. En ce qui me concerne, j'allais peut-être plus loin encore que notre professeur. C'était une réaction naturelle contre mon ancienne éducation, et, en outre, le jeune étudiant ouvrait devant moi les portes d'un monde inconnu, auprès duquel l'étendue de mes pensées semblait bien maigre. Ebloui par ces nouvelles vérités, je n'avais pas le loisir ni la possibilité de penser à Hania. Tout d'abord, aussitôt mon arrivée à Varsovie, je n'abandonnai pas mon idéal; les lettres que je reçus d'elle avivèrent encore d'avantage ce feu sur l'autel de mon cœur, mais en face de l'océan d'idées du jeune étudiant, tout notre petit monde rustique si calme, si paisible, commença à s'effacer de plus en plus devant mes yeux; pourtant il ne s'effaça pas

entièrement, mais se couvrit seulement d'un léger voile. Quant à Mirza, il suivait comme moi la voie des réformes radicales, et il pensait d'autant moins à Hania, qu'en face de notre logement était une fenêtre, près de laquelle s'asseyait une délicieuse petite pensionnaire, nommée Josia.

Sélim commença à la regarder en soupirant, et ils se lognèrent des journées entières, comme deux oiseaux enfermés dans des cages différentes. Sélim affirmait avec une conviction profonde que ce serait "elle ou personne".

Parfois, il se renversait sur le lit pour apprendre sa leçon; puis, jetant le livre sur le plancher, me saisissait en criant comme un fou:

— Oh! ma Josia, comme je t'aime!
— Va donc au diable, Sélim! disais-je.
— Oh; tu n'es donc pas Josia? répondait Sélim.

Et il reprenait son livre.
Enfin, l'époque des examens arriva. Nous les passâmes avec brio: celui de fin d'études et celui d'entrée à la Faculté. Nous nous trouvâmes donc libres comme des oiseaux. Toutefois nous prolongeâmes notre

puis 1500 francs pour le tunnel de Crête-sèche, avant d'assurer l'écoulement progressif des eaux de la poche glaciaire.

Une somme de 16,660 francs sera appliquée au chapitre „construction de la maison de santé à Malévoz“, sur Monthey, comme 4^e annuité. L'asile en question est déjà ouvert; les deux tiers du prix d'achat du terrain et des frais de construction sont à la charge de l'Etat, qui en fait supporter la moitié par le budget de l'alcool.

La réfection de la route du Simplon, entre l'hospice et le village, ensevelie sous une épaisse couche de pierres et de gravier à la suite de la catastrophe du 19 mars 1901, est devisée à 12000 fr. Jusqu'à présent, il a été impossible au gouvernement de procéder au déblaiement, en sorte que le trafic s'est effectué par une route provisoire, passant sur les débris.

On espère, cette année, si le temps est favorable, c'est-à-dire, si le fœhn active la fonte des neiges, pouvoir rendre son tracé primitif à la route ensevelie sur une longueur de 800 mètres.

L'année verra aussi l'achèvement du nouveau pont reliant Naters à la future gare de Brigue, qui sera établie entre la gare actuelle et le tunnel du Simplon; le trafic naturel entre Naters, les districts de Rarogne oriental et Conches et la gare, sera ainsi déplacé de son artère actuelle. Il était donc urgent de relier les deux rives du Rhône par une voie plus courte.

Le pont métallique est devisé à 79,000 fr., culées et palées comprises. De ce montant, le Jura-Simplon paie 55,000 francs, et l'Etat du Valais 24,000 fr. La part de ce dernier n'est ainsi que de 30%, soit un taux inférieur à celui de sa contribution à la plupart des ponts sur le Rhône.

Des 79,000 francs indiqués ci-haut, 31,000 sont destinés aux fondations du pont et 48,000 au seul tablier métallique.

Le tablier du futur pont aura 57 m. 40 de long et une largeur de 9 mètres; il est construit en trois portées, celle du milieu ayant 30 mètres et celle des extrémités 13 m. 70 chacune.

L'entretien du pont est à la charge de l'Etat.

Chemin de fer du Lötschberg

— Ce projet vient d'entrer dans une phase qui en assure pour ainsi dire l'exécution. Le Conseil d'Etat bernois qui vient d'arrêter, pour être soumis au Grand Conseil, le projet de loi relatif à la participation du canton à la construction et à l'exploitation de lignes de chemin de fer, a fixé pour le Lötschberg le taux de sa subvention à 25% des frais d'établissement

de la ligne tout entière, soit de Frütigen à Brigue.

Le chiffre élevé de cette subvention permet de croire que l'entreprise du Lötschberg entre désormais dans le domaine de la réalisation.

Percement du Simplon — Il n'est pas sans intérêt, au moment de la réouverture des négociations de rachat avec les cantons subventionnant le Simplon, de reproduire le tableau des sommes versées et de celles qui restent à verser pour cette entreprise:

	Sommes versées Fr.	Sommes à verser Fr.
Confédération	1,836,000	2,664,000
Canton de Berne	408,000	592,000
„ Fribourg	816,000	1,184,000
„ Vaud	1,632,000	2,368,000
„ Valais	408,000	592,000
„ Neuchât.	510,000	740,000
„ Genève	408,008	592,000
Com. de Lausanne	408,000	592,000
Cercle et collège de Montreux	110,160	159,840
Cièdenavigation du Lac Léman	97,920	142,080
Total	6,634,080	9,626,960

Les subventions versées jusqu'ici représentent donc le 40,8% du total; les sommes dont bénéficieraient les cantons, en cas de rachat amiable, constituent le 59,22% des subventions.

Une grosse entreprise — Nous avons annoncé dernièrement qu'une société au capital de 11 millions allait se créer à Brigue, pour y exploiter l'industrie des transports, lorsque le tunnel du Simplon serait ouvert.

C'est une chose faite aujourd'hui. Sous la dénomination de Société anonyme internationale de transports Gonttrand frères (de Milan), il a été constitué une société anonyme ayant pour objet l'exploitation de l'industrie des transports et industries similaires, ainsi que le commerce, l'importation et l'exportation de produits alimentaires de tous genres. Le siège de la société est fixé à la somme de 11 millions de francs.

Fédération agricole romande

— La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande a eu, jeudi, à Lausanne, une assemblée de délégués, qui a été une des plus nombreuses qu'on ait vues depuis quelques années: 150 délégués environ étaient présents.

M. Vuilleret, président, a présenté un intéressant rapport sur les travaux du comité pendant l'année écoulée.

La nomination du comité à laquelle il a été procédé ensuite, a donné lieu à une longue discussion au sujet de la représentation des cantons au sein du dit comité.

En fin de compte celui-ci a été ré-

élu en entier. M. Ed. Dubuis, qui y représentait le Valais, étant décédé, a été remplacé par M. Aristide Martin, de Monthey.

Les cantons sont représentés comme suit dans le comité: Vaud: MM. Bieler, Eug. Bugnon, de Saint-Prex; De Loës, à Bendes, et Chuard, professeur, à Lausanne. Fribourg: MM. Vuilleret, préfet; de Vevey, à Pérolles; E. Chatton, à Romont; Ant. Berset. Neuchâtel: MM. L. Bovey, Areuse, et Max Carbonnier, à Wavre. Genève: MM. L. de Candolle et C. Borel. Jura-Bernois: M. F. Fleury. Valais: M. Aristide Martin.

La présidence de la Fédération est échue au Valais, en la personne de M. J. de Riedmatten, à Sion.

M. Jean Dufour a présenté un très court, mais très intéressant rapport sur le congrès de Lyon contre la grêle.

La prochaine réunion des délégués aura lieu à Fribourg au mois de mai.

Au banquet qui a suivi, à l'Hôtel Terminus, des toasts ont été portés par M. Borel au président sortant et au président entrant en charge, par M. de Riedmatten au comité, et MM. Bille, Bieler, Chuard, Berthoud.

Victime du froid — Un vieillard de 60 ans, originaire de la commune de Daillon (hameau de la commune de Contthey) qui se rendait mercredi au hameau voisin à Premplaz, a été relevé jeudi matin sur la route à l'état de cadavre. On suppose qu'en regagnant nuitamment son domicile, il sera tombé sur le chemin et que, dans l'impossibilité de se relever et de continuer sa marche, il a été saisi par le froid et a gelé sur place.

Collombey — Incendie — Samedi soir, vers 11 h. 1/2, un incendie s'est déclaré à Collombey-le-Grand, dans un pâté de bâtiments situés à l'extrémité du village et composés de deux maisons d'habitation auxquelles étaient attenantes des dépendances, granges et écuries.

C'est dans la grange de M. H. Carraux, marchand de bois, que le feu a éclaté, consumant en peu d'instants les dépendances et l'immeuble. L'autre maison, habitée par la famille de M. Et. May, a été également brûlée, mais la grange et l'écurie ont pu être épargnées.

Aux premiers cris d'alarme, les habitants, endormis, ont été terrorisés en voyant les flammes autour d'eux. Une personne âgée a échappé avec peine et cinq enfants en bas âge ont dû être emportés en costume de nuit.

Les premiers qui aperçurent la lueur, ce furent les gardes de Savatan, qui téléphonèrent à Monthey, dont la pompe fut, avant toutes les autres, sur les lieux. Les pompes de Muraz, Vouvry, Massongex, Aigle, Bex, etc., accoururent avec célérité. L'eau,

heureusement, ne manqua pas, mais le feu était si intense qu'on eut toutes les peines du monde à en devenir maître.

Par bonheur il n'y a pas d'accident de personnes à déplorer, mais un poulain, deux chèvres et des poules sont restés dans les flammes, ainsi qu'une partie des récoltes.

Le mobilier est en grande partie perdu; il n'était, paraît-il, pas assuré, tandis que les immeubles l'étaient bien.

Si le vent avait soufflé, un grand désastre était à craindre.

La cause du sinistre est inconnue.

Martigny — Carnaval — Nous approchons de la période active du carnaval; nous avons annoncé que notre fanfare la „Cécilia“ donnera à cette occasion deux bals masqués et parés qui promettent d'être des mieux réussis, si nous en croyons certaines indiscretions; l'idée du concours de masques, avec prix, a été très bien accueillie et tout fait espérer qu'il se présentera un joyeux essaim de compétiteurs et compétitrices, à la grande joie des spectateurs.

N'oublions pas non plus les deux représentations que donnera les 2 et 9 février la vaillante société de gymnastique l'„Octoduria“ et dont nous avons déjà publié le programme des plus attrayants.

Le temps qu'il fait — Nous revoici en plein hiver; finis les beaux jours; lundi de grand matin, la neige qui couvrait déjà les hauteurs s'est mise à tomber en plaine, touffue, en petits flocons pressés, sans discontinuer jusque dans l'après-midi, atteignant la hauteur de 8 centimètres.

Vers le soir, la neige a cessé de tomber et une légère ondée est venue asperger discrètement la blanche hermine qui recouvre le sol et qu'aujourd'hui, mardi, un pâle soleil est en train de fondre pour transformer comme toujours les chemins en un véritable margouillis.

Sommes nous néanmoins réellement entrés en plein dans l'hiver? Nous ne saurions le dire, mais quoiqu'il arrive, ne nous en plaignons pas, car nous avons été, jusqu'ici, richement favorisés par la température.

Confédération Suisse

Lignes d'accès au Simplon — Dimanche après-midi a eu lieu à Censeau (Départ. français du Jura), sous la présidence de M. Dumont, député, une réunion de délégués français et suisses des contrées intéressées à la construction du Frasn-Vallorbe et à la variante Jougne-Vallorbe. Il y avait 100 délégués présents; le can-

sejour à Varsovie de trois jours encore. Ce temps fut employé à faire confectionner nos uniformes d'étudiants et à accomplir une cérémonie que notre professeur jugea indispensable, à savoir une petite fête chez le premier cabaretier venu.

Après la deuxième bouteille, Sélim et moi avions la tête lourde, et les joues de notre professeur, devenu notre collègue, prenaient une teinte vermeille. Un besoin irrésistible de confidences et d'épanchements se fit sentir, et l'étudiant nous dit:

— Allons, mes garçons, maintenant, vous allez entrer dans la vie, et le monde s'ouvre devant vous. Vous pouvez à présent vous amuser, jeter l'argent par les fenêtres, jouer aux gentilshommes, aimer, mais je puis vous assurer que tout cela est pure bêtise. Une telle existence, pour la frime, sans pensée pour laquelle on puisse vivre, travailler et lutter, ne rime à rien. Mais, pour vivre raisonnablement et lutter, il faut considérer froidement les choses.

En ce qui me concerne, je pense en donner l'exemple. Je ne crois en rien qu'à ce que je touche, et je vous recommande cette méthode. En vérité, la vie et la pensée

n'ont qu'une seule voix, mais elle est si embrouillée, qu'il faut avoir la tête solide pour ne pas s'y tromper! Moi je m'ens tiens à la science, et voilà! Qu'on ne cherche pas à m'attirer par des fadeuses; que la vie soit sotte, je ne me disputerais avec personne à ce sujet, mais il y a la science; et sans elle je me tuerais. Chacun en a le droit, à mon avis, et je le ferais immédiatement, si mon opinion sur la science me semblait fautive. Mais il ne peut y avoir là aucune erreur. On se fatigue vite de toutes choses: Aimes-tu, la femme te trompera; crois-tu, une heure de doute viendra; mais tu peux rester assis tranquillement jusqu'à ta mort à examiner des infusoires, et encore ne regarde pas derrière toi, en arrivant à ce jour, où tout s'assombrit et se termine: un sablier, un portrait dans quelque journal illustré, une nécrologie plus ou moins bête, et finita la comedia! Et ensuite: rien! Je vous en donne ma parole, mes enfants, vous pouvez hardiment ne pas croire aux diverses absurdités. La science, mes enfants, c'est là l'essentiel. Et à part cela, il y a aussi ce bon côté qu'en s'occupant de telles choses, on peut porter har-

diment des souliers éculés et dormir sur la paille, Vous comprenez!

— En l'honneur de la science? cria Sélim, dont les yeux brillaient comme du feu.

Le professeur rejeta d'un mouvement de la main les cheveux de dessus son front, but son verre et aspira une cigarette, dont il rejeta la fumée par les narines, puis il continua:

— A côté des sciences exactes, — Sélim, tu es déjà plein! — à côtés des sciences exactes, il y a encore la philosophie, il y a les idées. Avec elles on peut remplir sa vie jusqu'au bout. Je me ris de la philosophie, pour dire la vérité. Tout cela, c'est du verbiage. On croit poursuivre la vérité, et on fait comme le chien qui court après sa queue. Je n'aime pas en général le verbiage; je n'aime que les faits. Mais pour les idées, c'est une autre affaire. Pour une idée, on peut sacrifier sa tête. Mais vous et vos pères, vous suivez des chimères stupides. Je vous le dis: A la santé des idées!

Nous bûmes encore chacun un verre. Nos têtes tournaient; la pièce sombre du cabaret me sembla s'obscurcir encore, la chandelle sur la table donnait une clarté mé-

diocre et la fumée du tabac formait d'étranges dessins le long des murs. Derrière la fenêtre, au dehors, un vieux mendiant chantait un chant d'église: „Sainte, Très Pure“, et, dans les intervalles des couplets, jouait une mélodie languissante sur un violon cassé. Un sentiment étrange remplit ma poitrine. Je croyais aux paroles du professeur, mais je sentais qu'il n'énumérait pas tout ce qui remplit la vie. Il me manquait quelque chose, et j'en avais le sentiment mélancolique; et sous l'influence de la rêverie, du vin et de l'exaltation, je dis à voix basse:

— Et la femme? La femme aimante, dévouée, ne compte-t-elle pour rien dans la vie?

Sélim commença à chanter:

La donna e mobile!

Le professeur me regarda d'un oeil hagard comme s'il pensait en ce moment à autre chose, mais ensuite il tressaillit et dit:

(A suivre.)

ton de Vaud en comptait plusieurs, dont 5 membres du Conseil d'Etat; le canton de Fribourg un en la personne de M. Cardinaux, membre du gouvernement. M. le président du Conseil d'Etat, Zen Ruffinen, délégué du Valais, avait fait excuser son absence en raison de circonstances de famille, tout en affirmant sa sympathie pour le but de la conférence.

Après avoir entendu plusieurs discours, l'assemblée a voté une résolution exprimant le désir que le percement du tunnel du *Mont d'Or* soit entrepris dans le plus bref délai possible, en adoptant celle des variantes dont la supériorité au point de vue du trafic international est bien démontrée.

Armée suisse — Le conseil fédéral vient de procéder, comme chaque année, aux promotions et transferts dans le corps des officiers supérieurs et subalternes.

Nous ne relevons dans ce mouvement militaire le nom d'aucun officier valaisan.

Les tireurs suisses — On brûle beaucoup de cartouches, en Suisse, et les subsides, alloués par la Confédération aux sociétés de tir, chiffrent annuellement par 300,000 fr.

Toute cette poudre et toute cette fumée sont diversement appréciées suivant les cantons. Il y a encore trop de maladroits, comme disait un vieux capitaine.

Avec l'arme d'ancienne ordonnance les montagnards de Nidwald sont les plus forts, puis les "Confederatiticiensi" et les Valaisans. Tandis que les Bâlois, de la ville, et les Genevois n'ont pas même le 50 % des coups en cible, ceux qui précèdent ont des moyennes assez belles. Les Neuchâtelois atteignent 52 fois la cible; les Fribourgeois, 51; les Vaudois, 59, et les Bernois, 58, sur 100 coups tirés.

Mais avec la nouvelle arme, les Bernois et les Vaudois sont presque égaux, à 67 %, ces derniers étant légèrement en avance sur l'ours de Berne, mais pas même d'un point. De nouveau, Bâle est à la queue, avec 56 %, Genève a près de 60, Neuchâtel 61, Fribourg 66, Valais près de 69, et enfin de nouveau Nidwald au premier rang, avec plus de 69.

Obwald est moins avancé et reste à 62. Les Urnais ne sont pas aussi forts que les gens de Stanz, mais le Rubin et le Vetterli sont d'autres armes que l'arbalète de Guillaume Tell, d'adroite mémoire.

N'allons pas nous quereller au sujet de ces moyennes diverses; constatons encore que nos 200,000 tireurs, répartis dans plus de 3500 sociétés diverses de tir, forment le contingent le plus formidable au monde, en proportion de la population, de gens exercés au sport des tirs. C'est une sauvegarde en cas de danger.

Nouvelles des Cantons

Vaud — La commémoration du centenaire de l'Indépendance vaudoise — M. Jaques Dalcroze, le poète et compositeur romand bien connu en Suisse et à l'étranger par ses charmantes productions, a été chargé de composer la pièce qui sera représentée pendant la fête du centenaire; le *Journal de Genève* nous en donne les détails suivants:

L'œuvre est divisée en six actes. Le premier est inspiré par une vieille légende; il chante l'introduction de la vigne sur les coteaux du Léman, plusieurs siècles avant Jésus-Christ. Les Vaudois, appauvris par la peste, invoquent les dieux, et Bacchus, répondant à leur appel, fait éclore, sur l'autel érigé en plein air, un cep de vigne, prometteur de prospérité et de joies futures. Bacchanale, chœurs d'allégresse.

Le 2me acte montre le pays de Vaud sous la suzeraineté du comte

Vert (Amédée II de Savoie, 1300) qui, au moment de partir pour la guerre (contre la Turquie), organise à Moudon, siège des Etats de Vaud et de Savoie, une cour d'amour, à laquelle participaient les garçons et filles d'Estavayer, Payerne, Moudon, Avenches, Yverdon, Cossonay, Grandson, etc.

Au 3e acte, fête du 1er mai, à Lausanne, en 1556. Les étudiants de l'Académie, se livrant, en cette occasion à la gaité la plus anti-académique, sont réprimandés par le recteur, Pierre Viret, et obligés de réintégrer l'école. Ce tableau peint la vie mouvementée de l'Etat de Vaud sous la Réforme.

Le banquet de Rolle, présidé par Amédée de la Harpe, forme le sujet du 4me tableau (1791). Les Vaudois, rassemblés pour la fête du Papegay (tir à l'arc), acclament la prise de la Bastille et réclament leur indépendance.

Au 5me acte, après une série de défilés de troupeaux, d'armailles, évocation de scènes peignant la vie de l'Alpe vaudoise, de gnomes, de lutins, de fées alpestres intervient un défilé des troupes vaudoises en 1838, auxquelles se joignent les troupes des cantons alliés, Genève, Soleure, Argovie, Bâle-Bampagne, etc...

Fribourg — Le recours de Chatton La tête de Chatton tombera-t-elle sous le couperet? C'est probable, car l'on assure que le Grand Conseil n'accordera pas la grâce du condamné; des hommes de tous les partis, interrogés à Fribourg, sont unanimes à le confirmer.

La seule planche de salut qui reste à Chatton est le pourvoi en cassation.

Le recours est basé sur ce fait que la loi fribourgeoise de 1874, ayant aboli les articles visant la peine de mort, ceux-ci avaient disparu de la législation et, pour les rétablir, il fallait les publier à nouveau; cette publication a été omise, les articles ne sont donc pas entrés en vigueur.

La cour de cassation prononcera. Si elle repousse le pourvoi, le Tribunal fédéral sera appelé à trancher la question.

La dernière exécution capitale dans le canton de Fribourg date de 1832.

Nouvelles Étrangères

La guerre au Transvaal

L'exécution de Scheepers

Sur la foi d'un télégramme mal rédigé, nous avons annoncé, avec d'autres grands journaux, que l'exécution du chef boer Scheepers avait été différée, une intervention imminente devant se produire en sa faveur.

Il n'en était rien; Scheepers a bel et bien été fusillé à la date qui a été indiquée, et tout annonce qu'elle sera suivie de celle de Kruitzinger.

Cette mobilisation du bourreau contre des prisonniers de guerre a de quoi émouvoir profondément l'opinion impartiale.

Tout est de nature à remuer les consciences droites dans cette affaire. Tout d'abord Scheepers avait un argument considérable à invoquer: il avait été naturalisé citoyen de l'Etat libre d'Orange. On l'a traité en rebelle, comme s'il était toujours colon du Cap et sujet du roi Edouard.

La façon d'agir de l'Angleterre pourrait entraîner de terribles représailles. Ce n'est pas tout. Les conditions dans lesquelles ce chef avait été arrêté semblaient créer une immunité spéciale. Il n'avait point été pris sur le champ de bataille. Gravement malade d'une appendicite, incapable de supporter les fatigues de la marche, il avait été déposé dans une ferme. La trahison l'y dénonça. On arrêta ce moribond. On commença par l'opérer et le guérir. Puis on l'a fusillé.

Il est permis de se demander si la convention de Genève, dans son esprit, autorise de telles pratiques. Que si l'on passe à la personne de Scheepers,

l'acte des autorités militaires prend un caractère de barbarie anti-chevaleresque.

Ce jeune homme ardent, loyal, brave comme son épée, avait su attirer des sympathies à ses adversaires. Il s'était battu en héros. Il s'était comporté en parfait homme d'honneur, en scrupuleux observateur des règles même artificielles du jeu de la guerre. Pas une plainte ne fut jamais formulée contre lui. C'était un patriote, un descendant authentique de ces "Gueux" de Hollande, dont l'énergie indomptable fit reculer l'Espagne de Philippe II et commença la ruine du plus grand empire du seizième siècle.

C'est vraiment un acte qui a dû coûter aux chefs et aux soldats de l'armée anglaise, s'ils ont conservé quelque chose de l'esprit chevaleresque sans lequel la guerre n'est que la plus répugnante des boucheries. La lutte est déjà bien inégale entre cette poignée de 12 à 15,000 Boers et les 200,000 soldats de l'empire britannique. Que sera-ce si la grande puissance s'arroge le droit d'exécuter, sous un prétexte ou sous un autre, les ennemis vaincus qui tombent entre ses mains, tout en menaçant de mettre hors la loi les chefs boers qui useraient de représailles?

Or, il semble bien que l'on veuille systématiser ces exécutions. Après Lotter, Scheepers; après Scheepers, Kruitzinger. Celui-ci va être traduit devant une cour martiale.

Les chefs d'accusation invoqués contre lui ont quelque chose de prodigieux. On demande sa mort sous l'inculpation de "meurtre". Il s'agit de prétendus meurtres d'indigènes dont l'authenticité est fort loin d'être prouvée.

Une seconde inculpation contre Kruitzinger, c'est d'avoir fait "dérailleur des trains". Ici l'odieux le dispute au bouffon. Il est sans exemple de faire un crime à un soldat en temps de guerre d'avoir coupé les communications de l'ennemi, fût-ce au prix d'une hécatombe de vies.

Tout annonce que Kruitzinger subira le sort de ses deux camarades. C'est aussi un brave: il a rempli le Cap de ses exploits, il a été fait prisonnier en revenant sur ses pas pour secourir un de ses hommes blessé.

"Il est à croire, dit le *Temps*, que ces exécutions, bien loin de décourager les Boers, ne feront que les exaspérer, eux et leurs frères de race, les Afrikanders. On n'agirait pas autrement si l'on voulait provoquer une guerre d'extermination des deux côtés et soulever dans un élan passionné toute la population néerlandaise de l'Afrique australe. Ces supplices doivent répugner à ce qu'il y a de généreux parmi les soldats du roi Edouard. En Angleterre, ils hantent comme des cauchemars les consciences de ceux que les spectres des 12 mille enfants sacrifiés dans les camps de concentration avaient déjà épouvantés."

Les derniers combats

On mande de Johannesburg, en date du 25, qu'un détachement d'éclaireurs a fait prisonnier le commandant Botha et 11 Boers (ne pas confondre avec le général Botha).

Le commandant Viljoen et deux aides de camp ont été pris samedi, dans une ferme près de Lydenbourg.

Le colonel Wilson a attaqué, samedi soir, une ferme près de Francfort, et a fait prisonniers un commandant boer et vingt hommes.

Au lever du soleil, le colonel Wilson a été attaqué à son tour et un vif combat s'est engagé, au cours duquel tous les prisonniers de la veille, sauf trois, se sont échappés ou ont été tués. Finalement les Boers se sont retirés, laissant sur le terrain une dizaine de morts. Les Anglais ont eu trois tués et cinq blessés.

Serbie — Une révolution en perspective — Le prince Pierre Karageor-

gevitich, depuis longtemps fixé à Genève est prétendant au trône de Serbie. Il estime que le défunt roi Milan et son fils et successeur Alexandre, de la famille des Obrenowitch, ont usurpé le trône.

Le prince Pierre vient de lancer, de Genève, un manifeste, en langue serbe, au peuple serbe. Il invite ses compatriotes à célébrer, par l'érection d'un monument national, la révolte dirigée il y a cent ans par ses ancêtres contre l'oppression turque et à commémorer en même temps l'avènement de la dynastie Karageorgevitich.

Le prince s'inscrit pour 50,000 fr. Ce manifeste produit une grande sensation, dans le moment de crise dynastique que traverse la Serbie.

Les suites d'une opération

Une opération est indispensable dans bien des cas et presque toujours, à l'heure actuelle, l'habileté des chirurgiens obtient des résultats surprenants. Le fait n'est pas contestable; mais il est également certain que l'organisme reste ébranlé à la suite d'une opération. Les nerfs sont souvent atteints et affaiblis. On éprouve une lassitude considérable et on reste longtemps sous l'impression du choc reçu. Dans ces conditions, tous les praticiens ne manquent pas de prescrire à leurs malades des toniques et des reconstituants. Beaucoup d'entre eux déjà ont expérimenté un tonique qui a donné des preuves fréquentes et remarquables de son efficacité et nous ferons acte d'humanité en indiquant ce remède et en proclamant hautement sa valeur et les innombrables guérisons qu'il a produites. Il s'agit ici des Pilules Pink, le plus parfait régénérateur du sang et toniques des nerfs connus. Un exemple entre mille servira à inspirer une confiance absolue dans son efficacité. C'est Mlle Maria Wehren, Mythenquai, 70, à Zurich, qui nous autorise à le publier pour le bien de tous.



Mlle Maria WEHREN, d'après une photographie

"L'année dernière, écrit-elle, j'ai dû subir une opération à la suite de laquelle je tombai dans une grande faiblesse. De plus je fus atteinte d'une sorte de maladie nerveuse qui me faisait beaucoup souffrir. Je n'avais plus d'appétit, je fus prise de violentes maux d'estomac. Mon teint était verdâtre et j'étais découragée de me voir en cet état, lorsqu'il me tomba sous la main une brochure relatant de nombreuses guérisons de personnes ayant fait usage des pilules Pink. Je suivis leur exemple et m'apercevant que j'éprouvais un réel soulagement je continuai le traitement. Aujourd'hui je me sens tout à fait bien, mes forces ont reparu, je mange avec beaucoup de plaisir et d'appétit. Je n'ai plus de maux d'estomac et mes nerfs sont calmés."

Il est aujourd'hui de toute évidence que les pilules Pink sont un excellent tonique des nerfs en même temps qu'un puissant régénérateur du sang. Elles guériront l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes et l'affaiblissement général.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse, MM. Doy & F. Cartier, droguistes à Genève, 3.50 fr. la boîte et 19 francs les six boîtes franco contre mandat-poste.

XXXX FRS. 5 XXXX

les 6 mètres Cachemire-Merinos noir pure laine, grande largeur. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses ainsi que draperie hommes dans tous les prix.

Echantillons franco. Gravures gratis. Grands Magasins F. Jelmoli, S. a., Zurich

Attention

Le soussigné avise le public qu'il a ouvert, dès ce jour, un dépôt de combustibles tels que: *coke, houille, anthracite belge, briquettes*, etc., à prix réduits.

Pour Martigny et Martigny-Bourg franco domicile.

Gros et détail.

L. PIERROZ, camionneur, Martigny.



Attention

A l'occasion de Carnaval, les 9, 10 et 11 Février, un dépôt de costumes pour Dames et Messieurs, masques et accessoires sera ouvert au rez-de-chaussée du Bâtiment des Bains, à MARTIGNY.

On y trouvera des costumes à louer depuis fr. 50 jusqu'à fr. 1,50 pièce.

Discrétion

Se recommande

E. Studer.

Occasion A. Orsat, Martigny Occasion

Fin de saison

Dès ce jour et jusqu'à Fin Février seulement, Rabais de 20 à 30 % pour tous les lainages, Confections pour Dames, Messieurs, Enfants.

Grand choix de Coupons pour robes, de 1 m. 50 à 6 m., à des prix dérisoires.

Tous ces articles seront vendus exclusivement au comptant

Département de l'Instruction publique

Technicum de Genève

L'ouverture du 2^e semestre est fixée au lundi 3 février 1902.

Pour renseignements s'adresser à la Direction, bâtiment scolaire de la Prairie, Genève.

AVIS

Il arrive fréquemment que des postulants ayant joint à leurs offres, adressées sous chiffres à nos bureaux, des pièces originales, telles que

CERTIFICATS, PHOTOGRAPHIES, etc

nous réclament ces pièces lorsqu'elles ne leur ont pas été renvoyées par les destinataires.

A ce propos, nous tenons à rappeler que ces offres étant transmises à nos clients, par notre service d'expédition, telles quelles, c'est-à-dire fermées, nous ignorons ce qu'elles contiennent et ne sommes, par conséquent, pas en mesure de répondre aux réclamations précitées.

Bien que notre manière de procéder mette notre responsabilité entièrement à couvert, nous serions néanmoins très reconnaissants à nos clients de bien vouloir répondre le plus vite possible aux offres qu'ils reçoivent par notre entremise, en retournant en même temps aux intéressés les certificats, photographies et autres pièces jointes à leurs offres.

De cette façon, les réclamations dont nous sommes l'objet seraient évitées; en outre les postulants seraient fixés sur le résultat de leurs offres.

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER



Ou achèterait à l'occasion un petit chalet ou mazot

AVEC UN PEU DE TERRAIN.

Adresser les offres avec indications de prix et de situation exacte à Edmond de la Harpe, Vevey.

Chantier et Marbrerie de Vve Ortelli, à Monthey

Monuments funéraires en tous genres, cheminées, lavabos, travaux d'église, etc, Dessins et catalogue franco sur demande

Fournitures pierre de taille en granit et marbre de Collombey Travail prompt et soigné. Téléphone

Une forte cuisinière désire trouver un engagement de saison, elle peut tenir une place de chef. Certificats à disposition. S'adresser chez Eph. Gabioud, CLARENS-MONTREUX.

Offre de café extra bon marché

Sous garantie de reprise, j'expédie:
5 kos Café fin vert Fr. 5,80
" Café extra fin et fort " 6,90
" Café jaune, gros grain " 7,80
" Perlé, véritable surfin " 8,40
" Perlé, supérieur " 9,60
" Peranger Liberia " 9,80
Par 20 kos, souliers surfin gratis.
L'an dernier, 50,000 expéditions ont été faites.
WINIGER, dépôt de gros, BOSWYL

Qui désire encore des allumettes soufrées si appréciées, commande de suite (casse de 200 grandes boîtes à seulement fr. 8,50. — Winiger, Dépôt de Fabrique, Boswyl. Adr. p. Suisse orient.: A. Winiger, Romanshorn.

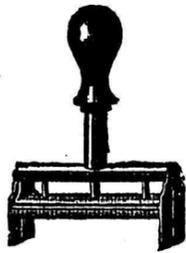
„Trybol“

Eau dentifrice antiseptique aux Herbes

Le meilleur des dentifrices connus

Se vend dans toutes les pharmacies et chez tous les coiffeurs du canton du Valais à fr. 1,50 par flacon

Seul concessionnaire pour le canton du Valais : M. F. BICHSEL, pharm. à SION



Timbres

en CAOUTCHOUC EN TOUS GENRES

à l'Imprimerie Commerciale Martigny

Grande baisse du tabac

5 kg. tabac coupe fine, fr. 1,85 et 2,25
5 " " fines feuilles " 3,40 " 4,20
5 " " surfin " 4,60 " 5,40
5 " " déchets cig. " 5,20 " 5,80
50 fins cigares gratis
Winiger, Dépôt de Fabrique, Boswyl.
Adr. pour la Suisse orient.: Winiger, Romanshorn.

100,000 ENVELOPPES

commerciales, 1^{er} choix sont à vendre

aux IMPRIMERIES COMMERCIALES

DE

MARTIGNY & MONTHEY

au prix exceptionnel de Fr. 3,50 le mille

PUBLICITÉ dans la Suisse française

Bulle	Lausanne
La Gruyère	Gazette
Le Messager	Nouvelliste Vaudois
Chaux-de-Fonds	Feuille des Avis officiels
National Suisse	Conteur Vaudois
Couvet	Moniteur de la Boucherie
Echo du Vallon	Revue Historique Vaudoise
Delémont	
Démocrate	Martigny
Fribourg	Confédéré du Valais
Liberté	
Journal	Montreux
Confédéré	Feuille d'Avis
Ami du Peuple	Journal et Liste des Etrangers
Freiburger Zeitung	
Feuille officielle et d'avis	Moutier
Messenger	Feuille d'Avis du Jura
Demokrat	
Semaine catholique	Neuchâtel
Bulletin pédagogique	Suisse libérale
Chronique agricole de l'industrie laitière	Foyer domestique
Genève	Porrentruy
Journal	Jura
Feuille d'Avis Officiels	Pays
Courrier	Peuple
Bulletin commercial suisse (org. de la Ch. de Commerce de Genève)	Le Réveil Suisse
Bulletin Technique de la Suisse romande	Sion
La Semaine littéraire	Gazette du Valais
Revue du Touring Club Suisse	Walliser Bote
Revue médicale de la Suisse romande	Bulletin officiel
	Ami du Peuple valaisan
	St-Imier
	Jura Bernois
	Vevey
	Feuille d'Avis

S'adresser exclusivement à l'Agence de publicité
HAASENSTEIN & VOGLER
Lausanne

AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHÂTEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SION, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, THOUNE, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINCUE, ZURICH

Catalogues, traductions, et devis de frais gratis
Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

VIN

de raisins secs à Frs 23.— les 100 litres franco

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT
Succès croissant depuis 12 ans Analyisé par les chimistes
Beaucoup de lettres de recommandation